

Informations clés pour l'investisseur : Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OYSTER Funds

European Selection R EUR

European Selection est un compartiment de OYSTER SICAV

ISIN LU0688633170

SYZ Asset Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs & Politique d'investissement

L'objectif du Fonds est d'offrir une plus-value en capital principalement à travers des investissements en actions européennes dont les perspectives de croissance sont, selon l'avis du gestionnaire, attractives sur un horizon de 3 à 5 ans au moins et peu dépendantes du cycle conjoncturel, ainsi qu'aux bénéfices et aux ratios de valorisation intéressants. La stratégie privilégiera la sélection, selon l'avis du gérant, de sociétés dont le modèle d'affaires repose sur un avantage compétitif durable, au bénéfice d'un bilan sain ou dont l'évolution est attractive. Il peut en résulter une allocation sectorielle et géographique sensiblement différents de celle du marché, mais également une certaine concentration.

Dans le cadre de sa politique d'investissement ci-dessus, le gestionnaire pourra également investir à travers des produits dérivés tels que futures sur indices (achat ou vente d'un indice au cours du jour, avec règlement à une échéance future) et options (contrat qui donne le droit au Fonds ou à la contrepartie du Fonds d'acheter ou de vendre une position à un prix donné à une échéance future).

Le gestionnaire pourra utiliser des techniques de protection lui permettant de réduire partiellement ou intégralement l'exposition du fonds dans les monnaies autres que la devise de base.

L'équipe de gestion sélectionnera les actifs sur une base discrétionnaire, sans contrainte d'indice de référence ou d'autre indicateur.

Les investisseurs pourront demander le rachat de leurs parts de fonds chaque jour de transaction pour autant que leur ordre soit transmis avant l'heure limite.

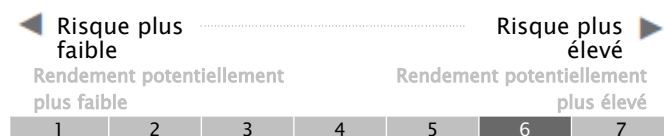
Les jours de transactions sont : chaque jour ouvrable à Luxembourg à l'exception du 24 décembre.

L'heure limite est : 12:00 heure de Luxembourg le jour de transaction.

Les gains ne sont pas distribués mais conservés dans le Fonds à des fins de capitalisation.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

Profil de Risque & Rendement



L'indicateur ci-dessus ne mesure pas le risque de perte en capital, mais les fluctuations de la valeur du Fonds au fil du temps. Il se fonde sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque mentionnée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas qu'investir dans le Fonds ne comporte aucun risque.

Le Fonds rentre dans la catégorie 6, car il investit principalement dans :

- les marchés actions qui se caractérisent par leur volatilité élevée.
 - les marchés des devises qui se caractérisent par leur volatilité élevée et imprévisible et, plus particulièrement, dans des devises autres que celle de référence.
 - les produits dérivés dont l'effet de levier potentiel est susceptible d'influer sur la volatilité du portefeuille.
- et peut se concentrer sur :
- un marché et/ou une classe d'actifs et/ou un secteur d'activité et/ou une zone géographique permettant de renforcer la volatilité du portefeuille.

Les risques suivants ne semblent pas être correctement pris en compte par l'indicateur, alors qu'ils s'avèrent importants pour le Fonds :

- **Risque de liquidité** : risque lié à la difficulté de vendre sur le marché un titre en portefeuille, qui ne permet pas de le traiter aux meilleures conditions.
- **Risque de contrepartie** : risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'exécuter ses obligations financières selon les termes du contrat (tels que dépôts à terme) ou de la transaction (telles que produits financiers dérivés traités de gré à gré) à laquelle elle participe.
- **Risque opérationnel** : risque de pertes pour le fonds liées à une erreur humaine ou technique, une inadéquation des procédures internes ou des systèmes de contrôle.

Pour plus d'information sur les risques y associés, veuillez vous référer au prospectus complet disponible au siège de la SICAV.

European Selection R EUR

European Selection est un compartiment de OYSTER SICAV

Frais

Les frais que vous payez couvrent les coûts de fonctionnement du Fonds, notamment les dépenses liées à sa promotion et sa distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre investissement. Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. Veuillez contacter votre conseiller financier ou votre distributeur pour en savoir plus sur les frais réels.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée 2.00%

Frais de sortie 1.00%

Frais prélevés par le Fonds sur une année :

Frais courants 1.52%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

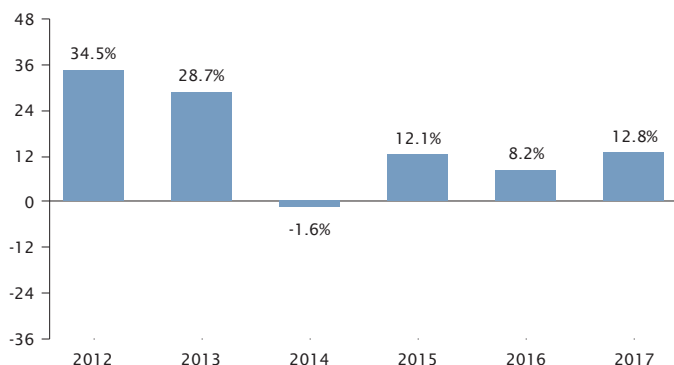
Commission de performance -

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clos en décembre 2017. Leur montant peut varier d'une année sur l'autre.

Ils n'intègrent pas : la commission de performance et les coûts de transaction, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds pour l'achat/la vente de parts dans d'autres organismes de placement collectif.

Pour obtenir davantage d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Charges et frais » du Prospectus du Fonds, disponible sur le site www.syzassetmanagement.com.

Performances passées (Devise de calcul des performances : EUR)



Il est précisé que les performances passées ne sont pas une garantie des résultats actuels ou à venir.

Les performances indiquées sont calculées après tous frais à l'exclusion des coûts d'entrée ou de sortie éventuellement payés par l'investisseur.

Date de lancement :

29-11-2011

Changement de caractéristiques à la date ci-dessous. Plus d'informations disponibles auprès de la Société de Gestion: 27-05-2014

Informations pratiques

Dépositaire :

RBC Investor Services Bank S.A.

Informations complémentaires :

De plus amples informations sur le Fonds, des exemplaires du Prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel du Fonds sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues auprès de la Société de gestion à l'adresse : SYZ Asset Management (Luxembourg) S.A, 54 rue Charles Martel - L-2134 Luxembourg / info.syzam@syzgroup.com. Pour obtenir des informations détaillées sur la politique en matière de rémunération, y compris la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que l'identité des personnes chargées de leur attribution, rendez-vous sur www.syzassetmanagement.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur demande.

Informations pratiques :

Pour obtenir gratuitement d'autres informations pratiques, par exemple, pour savoir où trouver les derniers prix des actions, ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actifs disponibles dans votre pays, adressez-vous à la Société de gestion à l'adresse susmentionnée ou à votre représentant ou distributeur local.

Législation fiscale :

La législation fiscale applicable au Fonds peut avoir des répercussions sur votre statut fiscal personnel.

Déclaration de responsabilité :

La Société de gestion pourra uniquement être tenue responsable sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incohérente avec les parties correspondantes dans le prospectus de la SICAV.

Informations sur le fonds :

Le présent document décrit le Fonds et la classe d'actions mentionnée ci-dessus, tandis que le prospectus et les rapports périodiques se rapportent à la SICAV. L'actif et le passif de chaque compartiment de la SICAV sont séparés conformément au droit luxembourgeois. Par conséquent, l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé afin de régler le passif d'un autre compartiment de la SICAV. Vous pouvez demander à changer de compartiment ou de classe d'actions au sein du Fonds, sous réserve des conditions prévues dans le Prospectus. Des frais peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le Prospectus et/ou contacter la Société de gestion ou votre distributeur pour en savoir plus.

Coordonnées: Sicav : Oyster Sicav - 11-13, Bld de la Foire - L-1528 Luxembourg.